



ARRETE DE CIRCULATION N° 51/2026

Vu le Code des Communes,
Vu le Code de la route,
Vu les travaux de VRD, travaux d'aménagement de la voirie et des trottoirs de la RD62,
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour permettre à l'entreprise de travailler dans de bonnes conditions et pour la sécurité de tous.

ARRETONS

Article 1 : La circulation sera réglementée au droit des travaux sur la RD62 à partir du 12 octobre 2026 et pour toute la durée des travaux ;

Article 2 : La circulation sera fermée rue du château, route de Chemy et voie communale des 4 pavés pendant toute la durée des travaux ;

Article 3 : Les riverains des rues concernées pourront accéder à leurs habitations de 17h à 7h sauf lorsque le décaissement de la voirie ne le permettra pas ;

Article 4 : La circulation sera réglementée par feux tricolores au carrefour rue de la Plaine et rue de la Mairie ;

Article 5 : Les usagers se conformeront aux indications données par la société COLAS FRANCE 1^{ère} rue du Port Fluvial CS 80017 SANTES 59536 WAVRIN cédex qui est chargée de prendre contact avec les riverains et de donner toutes les informations nécessaires.

Article 6 : Le Responsable de la société COLAS FRANCE, et la Gendarmerie de Phalempin sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation à : Madame LAISNEY Lucille, société COLAS FRANCE
Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Phalempin
SDIS

Fait à CHEMY, le 05 octobre 2026

David DUHAYON
Maire



Mairie de Chemy – 6 rue de la mairie
59147 CHEMY - TEL: 03.20.90.31.40 FAX:03.20.96.88.54
Site : <http://mairie.chemy.fr>
Email : mairie@chemy.fr

